



DECISION N° 01/2026

Appel à candidatures internes et externes en vue de pourvoir des postes de responsabilités

Le Directeur Général du Centre Régional d'Investissement de la Région Casablanca Settat,

- Vu le dahir n° 1-19-18 du 7 Joumada II 1440 (13 février 2019) portant promulgation de la loi n° 47.18 relative à la réforme des Centres régionaux d'investissement (CRI) et à la création des Commissions régionales unifiées d'investissement (CRUI), telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 22.24 ;
- Vu le décret n° 2-24-1038 portant nomination de Monsieur Salmane BELAYACHI en qualité de Directeur du centre régional d'investissement de la région Casablanca-Settat ;
- Vu la Circulaire n°7-13-cab du 18 Joumada II 1434 (29 avril 2013) relative à la nomination aux postes de responsabilité dans les établissements publics ;
- Vu l'Organigramme du Centre Régional d'Investissement de la Région Casablanca Settat tel qu'il a été approuvé par le Conseil d'Administration du CRI en date du 07 Octobre 2025 ;
- Vu le Statut du personnel du Centre Régional d'Investissement de la Région Casablanca Settat tel qu'il a été approuvé par le Conseil d'Administration du CRI en date du 07 Octobre 2025 ;
- Vu la loi cadre au titre de l'exercice 2026 ;
- Vu les nécessités du service.

Décide :

Article 1 : Objet

Le centre régional d'investissement de la région Casablanca-Settat lance un appel à candidatures **internes et externes** pour occuper les postes de responsabilités ci-après :

- Chef de service achats et moyens généraux ;
- Chef de service veille stratégique ;
- Chef de service planification régionale ;
- Chef de service promotion territoriale ;
- Chef de service conseil urbanistique et foncier ;
- Chef de service actes et autorisations ;
- Chef de service suivi des projets d'investissement ;
- Chef de service gestion des fonds et déboursements ;

Article 2 : Conditions pour chaque poste

L'appel à candidatures est ouvert aux candidats de nationalité marocaine, relevant des administrations publiques, des collectivités territoriales, des établissements publics ou du secteur privé, sous réserve de remplir les conditions propres à chaque poste, précisées dans le tableau ci-dessous :

Intitulé du poste	Diplôme	Nombre d'années d'expérience
Chef de service achats et moyens généraux	BAC +5 en Gestion, droit, logistique ou équivalent	Minimum 7 ans d'expérience en gestion des achats et des marchés publics.
Chef de service veille stratégique	BAC+5 en Économie, Intelligence économique, Data Science ou équivalent	Minimum 7 ans d'expérience en en veille économique, de préférence dans un environnement lié au développement territorial ou à l'investissement
Chef de service planification régionale	BAC+5 en Économie, urbanisme, aménagement du territoire ou équivalent	Minimum 7 ans d'expérience en gestion de projets de planification stratégique et de développement des territoires préférablement dans un contexte institutionnel
Chef de service promotion territoriale	BAC+5 en Communication, marketing, relations internationales, management ou équivalent	Minimum 7ans d'expérience en organisation d'événements, gestion de campagnes de communication et relations publiques
Chef de service actes et autorisations	BAC+5 en Droit administratif, droit public, urbanisme, Gestion ou équivalent	Minimum 7 ans d'expérience dans l'instruction ou la gestion administrative de dossiers réglementaires, idéalement dans un environnement public ou semi-public
Chef de service suivi des projets d'investissement	BAC+5 en Gestion de projets, économie, droit public ou équivalent	Minimum 7 ans d'expérience en gestion ou suivi de projets dans un environnement institutionnel ou public.
Chef de service gestion des fonds et déboursements	BAC+5 en Finance, gestion, économie ou administration publique.	Minimum 7 ans d'expérience dans la gestion de fonds publics, de subventions ou de dispositifs d'aide à l'investissement.
Chef de service conseil urbanistique et foncier	BAC+5 Urbanisme, géographie, architecture ou équivalent	Minimum 7 ans d'expérience dans les domaines de l'urbanisme, du foncier ou du développement territorial

Article 3 : Descriptif des postes

Les missions des postes ainsi que les compétences requises sont fixées dans les fiches de poste jointes à la présente décision.

Article 4 : Dossier de candidature

- Copie de la carte nationale d'identité ;
- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Directeur Général ;
- Un CV indiquant les compétences du candidat, son parcours académique et professionnel ainsi que les postes et fonctions occupées ;
- Tout document justifiant que le candidat dispose des capacités et des conditions requises pour occuper le poste à pourvoir (diplômes (*), attestations de travail, etc.) ;

(*) NB : Seuls les diplômes délivrés par les instituts, écoles ou universités publics marocains, en formation initiale, ou les instituts, écoles ou universités privés Ou étrangers disposant d'une équivalence sont éligibles.

Article 5 : Modalités de candidature

Le dossier de candidature doit être envoyé par voie électronique (au format PDF, en un seul document) à l'adresse e-mail : managers2026@casainvest.ma, en indiquant obligatoirement l'intitulé du poste dans l'objet du courriel, et ce, **au plus tard le 16 octobre 2026 à 16h30.**

Article 6 : Déroulement de la sélection

Une commission désignée par le Directeur Général du CRI Casablanca-Settat se chargera d'examiner la validité des dossiers de candidature et de mener les entretiens d'évaluation des candidats.

Les candidats remplissant les conditions requises seront convoqués à un entretien d'évaluation portant sur des sujets permettant d'apprécier leur aptitude à exercer les missions liées aux postes à pourvoir.

Article 7 : Publication

La présente décision, les fiches de poste, la liste des candidats admis à passer les entretiens de sélection, ainsi que la date et le lieu du déroulement des entretiens et les résultats définitifs de l'appel à candidatures seront publiés sur le portail des emplois publics : www.emploi-public.ma et sur le site du CRI Casablanca-Settat : www.casainvest.ma

N.B : Tout dossier sera rejeté et ne donnera lieu à aucune suite s'il est :

- **Parvenu hors délai ;**
- **Non conforme ;**
- **Transmis par voie électronique en plusieurs fichiers ou dans un format autre que PDF ;**
- **Incomplet (absence d'un ou de plusieurs documents requis).**



02 OCT. 2026

Directeur Général du Centre Régional
d'Investissement de la Région
de Casablanca-Settat

Signé: **Salmane BELAYACHI**